L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

[illegible]
AMEDI, 25 NOVEMBRE 1893.

PETITES ANNONCES

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peinturés, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No. 129 rue de Chartres. Lewis & Barnard. 2 juil—1f

DEMANDES D'EMPLOI.

Un jeune homme parlant trois langues : le français, l'anglais et l'allemand désire une place dans une maison bourgeoise, pour servir à table et se rendre généralement utile. Bonnes références. Emile Jerrié, 129 rue de Chartres 19 nov—7 f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme H. J. O. Stendorf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,890. Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Marto A. Alleyn, exécuteur testamentaire de cette succession, ne devrait pas approvvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

24 nov—28—3 déc

Succession de Dimitri Farin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,798.—Division C.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dimitri Farin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

25nov—25 29 déc3

Succession de Peter J. Kramer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,713—Division A—Attendu que J. B. Vinet administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter J. Kramer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

22 nov—22 26—déc 1

Succession de Nicholas Dabovich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40 661—Division C—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Nicholas Dabovich, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

14 nov—14 18 23

Succession de Mme C. Devan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,932—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John Cordes, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

21 nov—21 25 30

Succession de Mme Mary L. Brassan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,891—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Franz Brassan exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

19 nov—19 23 28

Succession de William Stuart vs John Kleiner et ainé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No36,452—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par William E. Huger, liquidateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

15nov—15 19 24

Succession de Geo. B. Canby.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39 167—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par James Favrot, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas apprové et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

14 nov—14 18 23

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 40 116—Division B.—A tous les créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de William T. Leibrock soit convoquée et tenue pardevant F. J. Destrelan, notaire en son bureau, No. 23 rue du Camp en cette ville, le MARDI, 26me jour de décembre 1893 à 11 heures A. M., dans le but de déterminer et fixer les termes et conditions de la vente de la propriété foncière et des biens appartenant au dit insolvable et ici rendu.

Nouvelle Orléans, 22 novembre 1893.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

24 nov—3f au 26 déc

Léon Joseph vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39 374 — Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Victor Maburrer, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

23 nov—23 28—2 déc

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 40 626—Division A—Frederick Meier vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens faite par Frederick Meier soit acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant George C. Prêot, notaire public en cette ville, commençant le 15me jour de Décembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but d'aviser un syndic, voter sur son application pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourront être soumises; et que O. B. Ransom, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du plaignant, et que dans l'intervalle jusqu'à un nouvel ordre de cette Cour toutes procédures contre sa personne, ainsi que ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 8 novembre 1893.

Signé: THOS C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

9 nov—3f au 19 déc

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 40572.—Division C—Ordre de Cour.—Devan & Fournier vs leurs créanciers—Que la cession de biens des pétitionnaires, Devan & Fournier, et les créanciers intéressés soit et est acceptée par la Cour, au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ces créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, en son bureau, No 12 rue Carondelet, en la ville de la Nouvelle Orléans, le LUNDI, 11me jour de décembre 1893 à 11 heures A.M., dans le but de délibérer sur les affaires dessdite pétitionnaires dire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens desdits pétitionnaires soient suspendues; et que A. H. Fleming, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1893.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

4 nov—3f au 4 déc

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 39,028—Division D—Jacob Van Wickle vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de Jacob Van Wickle, insolvable, soit convoquée et tenue pardevant Frank H. Hortiner, Esq., notaire public, à son bureau No 13 Commercial Place en cette ville, commençant le MARDI, 12 décembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de fixer le temps et le lieu et les termes et conditions de vente de la propriété foncière et des biens appartenant au dit insolvable et ici rendu.

Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1893.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier

24 nov—3f au 26 déc

Louisiana State Lottery Company
26 YEARS ESTABLISHED 11 HOURS
CINCINNATI Sleeping Cars BIRMINGHAM

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 24 NOVEMBRE—CLASSE No 379
Tirage de 4 heures P. M.

1re	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
70	53	57	72	51	67	28	9	71	14	1	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 24 novembre 1893—4 heures P. M.

J. A. A. RUFFONEAU.
EDGAR PILLIÉ.
Commissaires.

☞ Les plus grands tirages quotidiens pas vent être vus en tout temps dans nos bureaux à toute heure.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ENORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages seront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt cinq ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu régulièrement comme ci-devant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) **et les grands tirages mensuels** numérotés simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons, en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance qu'ils sont avec la plus grande bonne foi, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons notre nom de nos signatures.

G. T. Beauregard
M. A. Gabaldon
J. H. Walmsley
Commissaires.

GRAND Tirage Semestriel Extraordinaire

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 12 DEC. 1893.

GROS LOT: $150,000

$100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$150,000, soit	$150,000
1 Lot de	40,000,	40,000
1 Lot de	20,000,	20,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	5,000,	10,000
5 Lots de	2,000,	10,000
25 Lots de	600,	15,000
100 Lots de	400,	40,000
100 Lots de	200,	40,000
300 Lots de	120,	36,000
500 Lots de	80,	40,000
PRIX D'APPROXIMATION		
100 Lots de	$200, soit	$20,000
100 Lots de	$120,	12,000
100 Lots de	$80,	8,000
PRIX TERMINAUX.		
999 Lots de	$40, soit	$39,960
999 Lots de	$40,	39,960
1 434 Lots se montant à		$530,920

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $10; Demi Billets, $5; Cinquièmes, $2; Dixièmes, $1; Vingtièmes, 50 cents; Quarantièmes, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5¼ billets entiers en leur équivalent en fractions pour $50.

PAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDES PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.
PAS MOINS DE CINQ FRACTIONS.

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les **REMBOURSEMENTS DE LISTES DE LOTS**, envoyés à nos correspondants.

Adresses à **PAUL CONRAD.**

Nouvelle-Orléans, La.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé une loi défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous avons formé des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, **aux frais mêmes.**

En achetant un Bil et de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans, que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Gérants G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et L. A. CARELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Président, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a LISTES de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en n'achetant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et que d'autres qui veulent la chance à leur tour.

VENTES A L'ENCAN

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION! CAPITALISTES

— Qui Veulent —

INVESTIR — ET — SPECULER!

GRANDE Vente sans Réserve

— DE —

Propriétés Foncières

Bien Situées et Excesssivement Désirables.

SPLENDIDES PLACEMENTS

— DANS —

La Partie la plus Prospère et qui Prend Journellement de la Valeur dans le

SIXIÈME DISTRICT,

— SUR LES —

Avenues State et Nashville,

Immédiatement dans le Fond du

Parc Rosa et de l'Avenue St-Charles,

— A Proximité des —

Rapid Transit Electric Car Lines.

Ce Splendide Ilet de Terre,

BORNÉ PAR

l'avenue State, les rues Laurel et Patton et la ligne de Bortheville, dans la partie qui s'améliore rapidement et le district bien bâti, et avec double ligne de chars en face

La propriété améliorée et centralement située,

Nos 238 et 238 1/2 Avenue Tulane,

Entre Remparts et Bassin, à proximité immédiate de l'édifice nouvellement bâti, connu comme la nouvelle bâtisse des Cours.

A l'encan, avec des conditions faciles et long paiement.

Succession d'Aspasie Eulalie LaVillebeuvre,

VEUVE DE SAMUEL JARVIS PETERS, JR.

No 39 977—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo G. Friederichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 13 décembre 1893 à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District, Division B pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 novembre 1893, rendu dans la succession ci-dessus, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:—

1— **La propriété de valeur et centralement** située, et bien améliorée, Nos 238 et 238 1/2 Avenue Tulane, située dans le Premier District de cette ville, et le premier ilet borné par les rues Commune ou Avenue Tulane, Gravier, Remparts et Bassin. Ledit ilet désigné par la lettre X, de l'Ilet No 299, conformément à un plan fait par A. de Armas, voyer, en date du 6 mai 1881, annexé à un acte de séparation des héritiers de feu Dr Urain La Villebeuvre exécuter, pardevant Chas. T. Soulat, notaire, le 18 octobre 1881, mesurant 38 pieds 11 pouces de face à l'avenue Tulane sur une profondeur de 80 pieds. Le dit lot est composé des tout l'original du lot C, acquis par J. U. Villebeuvre de A. Hinton, conformément à un acte passé pardevant A. A. Bandolu, notaire, le 17 juillet 1851 et est composé de la moitié du lot original No 2 (11 pieds 11 pouces sur 80 pieds) et aussi une portion de terre immédiatement dans le fond de la propriété ci-dessus décrite; la dite portion de terre mesure sur la ligne qui la sépare du lot "E" le premier mesuré décrit 38 pieds 11 pouces; puis 13 pieds 8 pouces et 3 lignes sur une ligne parallèle à la rue Remparts et allant vers la rue Gravier, puis 38 pieds 2 pouces 3 lignes sur une ligne parallèle à la rue Remparts et s'étendant vers la rue Bassin, puis 22 pieds 2 pouces 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Remparts et s'étendant vers la rue Commune ou avenue Tulane, ou le compromis mieux et au plus ressemblant au plan mentionné de A. de Armas. La dite portion de terre est le reste du lot original "E", sur le dit plan de A. de Armas.

Les améliorations comprennent une résidence et magasin à un étage avec une bâtisse à deux étages à l'arrière, connu sur les nouveaux principaux 238 et 238 1/2 Avenue Tulane, contenant huit chambres en tout, une cour derrière, citerne, etc.

A un ilet seulement de la rue du Canal, dans le voisinage immédiat de la nouvelle maison de cour et dans le centre commercial, ces deux magasins et résidences bien situés se recommandent d'eux-mêmes comme placements sûrs et permanents.

2° **Une splendide et élevé carré de terrain** avec tous ses droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le sixième district de cette ville, désigné par le No 10, borné par les rues State, Marast (nouvellement Laurel) et Patton (autrefois Union) et la ligne de Burtherville.

Ledit carré contient vingt lots, numérotés de un à vingt inclusivement, de mesure de 30 pieds de face à l'avenue State, 280 pieds et demie de ligne en front à la rue Laurel, 263 pieds 3 pouces 1/2 de face à la rue Patton, et 300 pieds sur la ligne de division de Burtheville. Le tout subdivisé comme par le plan de J. F. Braun et Cie, conséquemment en des plus désirables carré de terrains vacants à acheter dans le sixième district. Une double ligne de chars sur le devant. Une localité plus désirable pour des résidences de choix ne peut être trouvée.

Derrière l'avenue St-Charles.

3° **Cette magnifique propriété vacante** sur l'avenue State, entre l'avenue St-Charles et le derrière de la ville, immédiatement en arrière du "Rosa Park", étant une part du lot No 21, comprise entre le lot No 22 et la propriété de la rue St-Patrick, et tous les lots Nos 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 et 32, et une partie du lot No 33. Une partie du lot No 33 et une partie du lot No 34, forment maintenant la rue St-Denis.

Voir le plan de MM. John F. Braun & Co., pour la distribution et les dimensions détaillées. Ces propriétés sont de terre font face à l'avenue State et sont situés dans le sixième district de cette ville, autrefois Bloomingdale, paroisse Jefferson, désignées comme ci-dessus numérotées sur un plan fait par J. F. Braun & Cie, date du 13 août 1887, annexé à un acte de partage par et entre les héritiers de J. U. Lavillebeuvre, exécuté pardevant C. T. Soulat, notaire, le 12 mars 1874.

Les lots 22 à 32 inclusivement, mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue State sur une profondeur moyenne d'environ 182 pieds, s'étendant sur la partie inférieure de la ligne de Bloomingdale et la partie supérieure de la ligne de Burtheville.

Voir le plan à la Bou se pour les dimensions détaillées.

Ces ilets désirable et bien situé carré de terrain, avec tous les droits voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le sixième district de la ville, au carrefour Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 68, borné par l'avenue Nashville, les rues St-Patrick St-Denis et la ligne de division de Bloomingdale.

Le tout subdivisé en vingt beaux lots à bâtir, comme montré sur le plan de J. F. Braun et Cie, lequel a voir pour les dimensions détaillées.

N. B.—Les propriétés troisièmement et quatrièmement décrites ci-dessus sont situées immédiatement derrière la propriété du "Rosa Park" et sont à proximité de la ligne de chars électriques de Carrollton. Elles sont aussi situées à bâtir excessivement désirables pour y installer des résidences de choix.

5° **Une splendide ilet de terre** sur l'avenue State, entre l'avenue St-Charles et en arrière de la ville, située dans le sixième district de cette ville, autrefois Bloomingdale, paroisse de Jefferson, désignée par les Nos 66, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77 et 78, conformément à un plan de J. W. H. Williams, voyer, en date du 13 mai 1877, annexé à un acte de partage par et entre les héritiers de J. U. La Villebeuvre, exécuté pardevant Chas. T. Soulat, notaire, le 18 octobre 1881, et mesurant, chacun, 30 pieds de façade avenue State, sur des profondeurs s'étendant sur la ligne inférieure de Bloomingdale et la ligne supérieure de Hurstville une distance moyenne d'environ 160 pieds. Voir le plan de J. F. Braun et Cie, affiché au lieu de la vente, pour le détail des dimensions.

6° **Ce carré de terre très désirable et naturellement très élevé**, situé dans le sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurstville, paroisse de Jefferson, désigné par le No 80, borné par l'avenue Nashville, les rues Long et Breslau et la ligne de Bloomingdale. Ledit carré subdivisé en vingt beaux, vastes terrains convenables pour y bâtir, selon un plan de mesurs J. F. Braun & Cie, affiché au lieu de la vente. Ce carré a une façade totale de 300 pieds à l'avenue Nashville, sur environ 265 pieds de profondeur et de façade sur chacune des rues Long et Breslau.

Les propriétés ici décrites en cinquième et sixième lieu sont contiguës l'une à l'autre et forment un corps de terre compact, s'étendant de l'avenue State à l'avenue Nashville, ainsi offrant au spéculateur le choix de diviser la vaste mercerie de terre capable d'être avantageusement subdivisé.

7° **Une autre terrains de choix** avenue State, entre l'avenue St-Charles et l'arrière partie de la ville, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Bloomingdale, paroisse Jefferson, désignés par les No 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97 98 99 et 100, conformément à un plan de W. H. Williams, voyer, en date du 13 mai 1877, sur et à un acte de partage par et entre les héritiers de J. U. Lavillebeuvre, exécuté pardevant Chas. T. Soulat, notaire, le 18 octobre 1881.

Chacun des susdits terrains (de Nos 90 à 100 inclusivement) a une façade de 30 pieds sur l'avenue State, et des profondeurs en moyenne de 150 pieds s'étendant sur toute la prof. adeur jusqu'à la limite inférieure de Bloomingdale, et la limite supérieure de Hurstville. Voir plan à la bourse pour le détail des dimensions.

8° **Ce beau et vaste carré de terre**, touchant aux onze terrains ci-dessus décrits, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurtsville, paroisse Jefferson, désigné par le No 86, borné par l'Avenue Nashville, les rues Foreteil et Lavigne et la ligne de division de Bloomingdale, ayant vingt grands terrains de choix convenables pour y bâtir, subdivisés selon un plan de MM. J. F. Braun & Cie., affiché au lieu de la vente. Ce carré a une devanture totale de 300 pieds de l'avenue Nashville, sur environ 268 pieds de chaque côté des autres rues.

9° **Ce vaste carré de terre de choix**, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 87, borné par l'avenue Nashville, les rues Arabella, Lavergne et Foretail, ayant vingt beaux et vastes terrains mesurant, chacun, 30 pieds de façade avenue Nashville et rue Arabella, sur 150 pi ds de profondeur, entre lignes parallèles, ainsi que le démontre plus explicitement un plan de MM. J. F. Braun et Cie, affiché au lieu de la vente.

Les onze terrains (de Nos 90 à 100 inclusivement) et les carrés Nos 86 et 87 forment un morceau de terre contiu, s'étendant de l'avenue State à la rue Arabella, offrant au spéculateur ou au capitaliste l'occasion d'acheter "en masse".

10° **Un autre certain carré de terre désirable** situé dans le 8i ième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 116, borné par les rues De Armas, Bredlove et Jefferson, et la limite de Burtheville, subdivisé en seize terrains selon un plan de M. J. F. Braun & Cie que l'on doit voir pour le détail des dimensions.

N. B.—Ces splendides carrés d'ilets et propriétés inoccupées sont des terres élevées, bien ombragées et exceptionnellement bien situées sont pour bâtir et résidences de premier ordre ou pour spéculation, car ils sont immédiatement en arrière du "Rosa Park" et à proximité des rennes de l'Hôpital et Hôtel Charity. Ils sont d'un accès facile aux chemins de fer électriques de rapide transit construits et à l'état de projet. Certainement susceptibles d'une grande augmentation de valeur dans un prochain avenir, attendu qu'elles font face principalement à des boulevards larges avenues, une desquelles est déjà améliorée par un chemin roqueté. Des améliorations du meilleur genre ont récemment été faites dans sur direction au cours des derniers mois, quelques unes des plus belles résidences ayant été récemment érigées dans leur voisinage immédiat.

11° Un certificat de la Compagnie d'Assurances du Sud de la Nouvelle-Orléans, Ltée.

Conditions :

Pour le certificat, comptant, et pour les propriétés foncières, un tiers en plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et liens du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an. A partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, pour le recouvrement des billets, protêts et autres formalités et les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication au moment de la vente pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant C. T. Soulat, notaire, aux frais des acquéreurs.

9 nov—9 15 22 29—déc 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Près de l'Avenue Esplanade, Cottage-Résidence en Bois et un Magnifique LOT SPACIEUX.

No 85 Grande Route St-Jean.

Succession de Julia Young, veuve de Charles Lewis.

No 38,005—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.—G. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue de la Commune—MERCREDI, 22 décembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, date le 16 novembre 1893 et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

Le cottage-résidence avantageux en bois, No 85 Grande Route St-Jean, retiré du trottoir, et agréablement situé, avec galerie devant, six chambres, bains, cour, devant et derrière, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir:—

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, étant le lot No 12 de l'Ilet No 1 tel que montré sur un plan de J. M. Brown, ingénieur, Sauvage et Florida, mesurant 30 pieds de face de chaque côté des rues Grande Route St-Jean et Florida, sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et contenant d'une rue à l'autre dans un voisinage des ateliers chemin de fer. Ces lots de choix sont convenables pour bâtir une ou plusieurs maisons.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles de 1893 au dessus du prix d'adjudication, et déposera 10 pour cent comptant pour garantir la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

24 nov—24 29—déc 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JOLI COTTAGE-RESIDENCE, No 566 rue Barone,

Entre la rue Philip et l'avenue Jackson.

Succession de Henri de Bracys.

No 57,278—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE., Encanteurs—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, date le 9 novembre 1893, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

Le joli cottage résidence simple en bois actuellement loué à \$17 par mois, retiré du trottoir, et agréablement situé, ainsi avec arches, salle à manger, cuisine et galerie, chambres à coucher bien ventilées; hangar, citerne, etc. Le propriété est décrite comme suit, à savoir:—

1° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Clio, Rocheblave, Carondelet et Barone, désigné par le No 3 du dit carré tel que le plan de Hedin et Schaarbaum le 24 janvier 1854, déposé au 1 de ces Dr Graham, ancien notaire de cette ville. Le dit terrain mesure 60 pieds de façade sur Clio, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné à l'arrière par une allée de 8 pieds de large dont usage lui est commun avec d'autres terrains.

Les améliorations sur le dit terrain consistent en une bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises ayant 8 chambres, désignée par le No 566 de la rue Clio. Elle donne maintenant un loyer de \$240 par an.

4° Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville carré d'ilet No 292 borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Magazine et Constance, mesurant 31 pieds 9 pouces de façade avenue Napoléon, sur 180 pieds de profondeur. Ledit morceau de terre se compose du terrain No 9 et du parties du terrains Nos 17 et 18 sur le dit carré d'ilet.

Les améliorations sur le dit terrain comprennent le cottage simple portant le No 1520 de l'avenue Napoléon. Il est retiré de la rue, a une galerie devant, corridor du côté, 5 chambres, etc., donne un loyer de \$180 par an.

5° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues Tonsdale, Lee et Broadway, mesurant 50 pieds de façade sur 120 pieds de profondeur. Ledit morceau de terre se compose du terrain No 9 et du parties du terrains Nos 17 et 18 sur le dit carré d'ilet.

Les améliorations sur le dit terrain comprennent le cottage simple portant le No 1520 de l'avenue Napoléon. Il est retiré de la rue, a une galerie devant, corridor du côté, 5 chambres, etc., donne un loyer de \$180 par an.

5° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues Tonsdale, Lee et Broadway, mesurant 50 pieds de façade sur 120 pieds de profondeur. Ledit morceau de terre se compose du terrain No 9 et du parties du terrains Nos 17 et 18 sur le dit carré d'ilet.

Les améliorations sur le dit terrain comprennent le cottage simple portant le No 1520 de l'avenue Napoléon. Il est retiré de la rue, a une galerie devant, corridor du côté, 5 chambres, etc., donne un loyer de \$180 par an.

6° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet No 292 borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Magazine et Constance, mesurant 31 pieds 9 pouces de façade avenue Napoléon, sur 180 pieds de profondeur. Ledit morceau de terre se compose du terrain No 9 et du parties du terrains Nos 17 et 18 sur le dit carré d'ilet.

Les améliorations sur le dit terrain comprennent le cottage simple portant le No 1520 de l'avenue Napoléon. Il est retiré de la rue, a une galerie devant, corridor du côté, 5 chambres, etc., donne un loyer de \$180 par an.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles de 1893 au dessus du prix d'adjudication, et déposera 10 pour cent comptant pour garantir la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

24 nov—24 29—déc 6 13 20 27

VENTES A L'ENCAN

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

Chacun des susdits terrains (de Nos 90 à 100 inclusivement) a une façade de 30 pieds sur l'avenue State, et des profondeurs en moyenne de 150 pieds s'étendant sur toute la prof. adeur jusqu'à la limite inférieure de Bloomingdale, et la limite supérieure de Hurstville. Voir plan à la bourse pour le détail des dimensions.

8° **Ce beau et vaste carré de terre**, touchant aux onze terrains ci-dessus décrits, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurtsville, paroisse Jefferson, désigné par le No 86, borné par l'Avenue Nashville, les rues Foreteil et Lavigne et la ligne de division de Bloomingdale, ayant vingt grands terrains de choix convenables pour y bâtir, subdivisés selon un plan de MM. J. F. Braun & Cie., affiché au lieu de la vente. Ce carré a une devanture totale de 300 pieds de l'avenue Nashville, sur environ 268 pieds de chaque côté des autres rues.

9° **Ce vaste carré de terre de choix**, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 87, borné par l'avenue Nashville, les rues Arabella, Lavergne et Foretail, ayant vingt beaux et vastes terrains mesurant, chacun, 30 pieds de façade avenue Nashville et rue Arabella, sur 150 pi ds de profondeur, entre lignes parallèles, ainsi que le démontre plus explicitement un plan de MM. J. F. Braun et Cie, affiché au lieu de la vente.

Les onze terrains (de Nos 90 à 100 inclusivement) et les carrés Nos 86 et 87 forment un morceau de terre contiu, s'étendant de l'avenue State à la rue Arabella, offrant au spéculateur ou au capitaliste l'occasion d'acheter "en masse".

10° **Un autre certain carré de terre désirable** situé dans le 8i ième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 116, borné par les rues De Armas, Bredlove et Jefferson, et la limite de Burtheville, subdivisé en seize terrains selon un plan de M. J. F. Braun & Cie que l'on doit voir pour le détail des dimensions.

N. B.—Ces splendides carrés d'ilets et propriétés inoccupées sont des terres élevées, bien ombragées et exceptionnellement bien situées sont pour bâtir et résidences de premier ordre ou pour spéculation, car ils sont immédiatement en arrière du